2186

Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)

Treizième Session du Conseil des Ministres
(Niamey, 18 au 22 Juin 1980)

COMPTE RENDU

8033

S O M M A I R E

	PAGES
I. DEROULEMENT DES TRAVAUX DU CONSEIL	1
II. LA SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE	1
1. Discours de bienvenue du Ministre du Développement Rural du Niger	1
2. Allocution d'ouverture du Ministre Coordonnateur du CILSS	3
3. Message de solidarité du Secrétaire Général de la CEAO	7
III. EXAMEN DES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR EN SEANCE PLEINIERE	
1. Compte rendu de la séance d'ouverture de la réunion des experts Ordre du Jour - Organisation du travail	9
2. Conclusions des travaux des commissions	11
IV. EXAMEN A HUIS CLOS DE CERTAINS POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	28
V. LA SEANCE SOLENNELLE DE CLOTURE	31
1. Communiqué Final	31
2. Appel en faveur des réfugiés Tchadiens	37
3. Motion de remerciements	38
4. Discours de clôture du Ministre Coordonnateur	39
VI. ANNEXES	42
1. Résolutions du Conseil	43 à 45
2. Communication du représentant de l'UNSO	46
3. Communication du Chef du Secrétariat du Club du Sahel	47
4. Liste de projets retenus pour le 5è FED	4c
5. Liste des participants	51

S O M M A I R E

I. DEROULEMENT DES TRAVAUX DU CONSEIL

II. LA SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

1. Discours de bienvenue du Ministre du Développement Rural
   du Niger
2. Allocution d'ouverture du Ministre Coordonnateur du CILSS
3. Message de solidarité du Secrétaire Général de la CNUCED

III. EXAMEN DES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DU SOMMET DU CONSEIL

1. Compte rendu de la session extraordinaire de la Conférence des
   Ordre du Jour - Organisation du travail
2. Conclusions des travaux des commissions

IV. EXAMEN A HUIS CLOS DE DIVERS POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

V. LA SEANCE SOLENNELLE DE CLOTURE

1. Communiqué Final
2. Appel en faveur des réfugiés Togolais
3. Motion de remerciements
4. Discours de clôture du Ministre Coordonnateur

VI. ANNEXES

1. Résolutions du Conseil
2. Communication du représentant de l'UNESCO
3. Communication du Chef du Secrétariat du Club du Sahel
4. Liste de projets retenus pour la 54 ème
5. Liste des participants

I. DEROULEMENT DES TRAVAUX DU CONSEIL

La treizième Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est tenue les 20, 21 et 22 Juin 1980 à NIAMEY, République du Niger.

Les travaux se sont déroulés sous la présidence du Ministre Coordonnateur, Son Excellence JOAO PEREIRA SILVA, Ministre du Développement Rural du Cap Vert.

Ils ont comporté les phases suivantes, dont il sera rendu compte ci-après :

1) la séance solennelle d'ouverture, qui a eu lieu à l'Assemblée Nationale le 20 Juin à 17h30.

2) L'examen de la plupart des points inscrits à l'Ordre du Jour en séance plénière le 22 Juin et l'adoption des conclusions de la réunion des experts qui avait précédé le Conseil, les 18,19 et 20 Juin.

3) L'examen à huis clos de certains points de l'ordre du Jour, séance de travail qui a occupé la totalité du 21 Juin.

4) La séance solennelle de clôture, qui a eu lieu à l'Assemblée Nationale le 22 Juin à 18H.

II. LA SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

Lors de la séance solennelle d'ouverture, le Conseil a entendu l'allocution de bienvenue de Son Excellence BRAH MAHAMANE, Ministre du Développement Rural de la République du Niger, l'allocution d'ouverture du Ministre Coordonnateur du CILSS et un message de solidarité et d'amitié de Monsieur Moussa N'GOM, Secrétaire Général de la CEAO.

1. Discours de bienvenue du Ministre du Développement Rural de la République du Niger :

Le Niger se réjouit toujours des occasions qui lui sont offertes pour participer, contribuer à toute entreprise allant dans le sens de l'indispensable complémentarité, je dirai même symbiose qui doit exister entre Etats africains en général et notamment entre Etats sahéliens membres du CILSS.

En répondant favorablement aux voeux exprimés par notre douzième session tenue à Ouagadougou, demandant au Niger d'organiser la treizième session du Conseil des Ministres du CILSS, mon pays se conforme à la règle de l'hospi-

talité symbole de la solidarité qui règne au sein de notre Organisation.

Je voudrais vous exprimer toute notre joie d'accueillir à Niamey, capitale du Niger, terre africaine, nos frères Ministres du Développement Rural des Etats membres du CILSS, nos amis du Club du Sahel. Je puis vous assurer mes chers collègues que vous êtes chez vous.

Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Nous nous réunissons au démarrage d'une nouvelle saison de pluie, moment d'espoir, des préoccupations et de hantise pour les responsables et les populations sahéliennes.

Puisse Allah le Tout Puissant nous assister, nous accorder sa bénédiction pour que la saison de pluie qui commence soit celle de l'équilibre alimentaire pour tous les Etats membres du CILSS.

Car ce n'est jamais de gaité de coeur si, chaque année, nous dépensons une grande partie de nos énergies à chercher, sous forme de dons en aides d'urgence, afin de couvrir les besoins des zones déficitaires. Nous ne demandons et ne souhaitons que toutes ces énergies soient consacrées aux financements des projets de développement pour la réhabilitation du Sahel.

Certes le CILSS est l'enfant d'une conjoncture dramatique qui a jeté nos populations sahéliennes dans l'épreuve de la désolation et de la famine.

Nous devons jeter aux calendes grecs cette image de la triste réalité que nous avons connue, en renforçant l'élan de solidarité internationale en faveur du CILSS pour l'autosuffisance dans le Sahel.

Fort heureusement, le CILSS symbolise aujourd'hui la solidarité sous régionale et internationale car, les organisations et pays amis qui nous ont assisté et continuent à nous assister y ont trouvé le cadre idéal de la matérialisation de la solidarité humaine.

Cette solidarité humaine nous la voulons et la souhaitons, elle doit nous permettre :

- de combattre la tyranie dela faim et de la soif dans la sous-région ;
- d'effacer dans nos esprits la hantise des saisons de pluies capricieuses.

Elle doit se concrétiser ;

- par le financement régulier de nos projets de développement sur la voie, nous permettant d'exploiter nos ressources naturelles existantes ;

par la constitution des stocks de sécurité alimentaire suffisants dans nos villages, dans nos régions, et dans la sous-région sahélienne. L'élan de solidarité internationale qui s'est manifesté pendant les heures sombres du Sahel, les engagements pris par nos amis du Club du Sahel pour le financement de nos projets de première génération sont de bons augures qui nous donnent raison de croire à la réhabilitation du Sahel.

Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Le combat pour l'autosuffisance du Sahel est une oeuvre de longue haleine qui nécessite courage et persévérance, il exige la mobilisation des énergies nationales, régionales et internationales. Le CILSS enfant d'une conjoncture dramatique, fait son chemin sur la voie que nous lui avons tracée, celle de l'autosuffisance alimentaire dans la sous-région. Il est pour nous l'exemple de la solidarité humaine. Cette solidarité nous la voulons durable, aussi durable que la gravure inscrite sur la pierre. C'est cet exemple durable que nous devons léguer aux générations futures.

Je voudrais, Mesdames et Messieurs, vous réitérer nos souhaits de bienvenue à Niamey et vous demander d'être indulgents pour la qualité de l'accueil et les conditions matérielles modestes dans lesquelles vous allez vivre à Niamey.

Je demeure convaincu que la chaleur humaine de l'accueil saurait compenser ces insuffisances matérielles.

Vive la coopération internationale
Vive le CILSS
Je vous remercie.

2. <u>Allocution d'ouverture du Ministre Coordonnateur du CILSS</u>

Messieurs les membres du Conseil Militaire Suprême
Messieurs les Ministres et Chers Collègues,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Intergouvernementales,
Honorables Invités,
Chers Délégués,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer au nom de mes collègues et des experts présents, ainsi qu'en nom nom personnel, mes sincères remerciements pour les mots si aimables et si fraternels que vous venez de prononcer à l'occasion de l'ouverture de notre 13ème Session Ministérielle.

Permettez-moi ensuite de vous dire, Monsieur le Ministre, combien nous sommes heureux de nous retrouver à Niamey dans votre capiatale qui est, dans une large mesure également celle du CILSS quand on sait que Niamey abrite une Institution Spécialisée qui a à jouer un rôle de tout premier plan dans notre lutte contre la sécheresse, j'ai nommé le Centre AGRHYMET, à qui le Gouvernement de votre pays a non seulement alloué un terrain de 70 hectares mais aussi des moyens financiers importants pour la construction et l'équipement et aux destinées duquel, vous prenez une part irremplaçable, en présidant son Conseil d'Administration avec un sérieux et un sens aigu des responsabilités, pour lesquels je voudrais cher frère, vous féliciter au nom de tous mes collègues.

Mais Niamey n'est plus seulement la capitale du Sahel. Par le grand nombre de conseils ministériels d'Organisations Intergouvernementales qu'elle a abrités, Niamey s'est imposée dans le courant de cette année comme capitale de l'Afrique de l'Ouest. Il y a, en effet, moins de deux mois, c'était la CEAO qui y tenait ses assises, il y a moins d'un mois c'était le tour de l'Autorité du Liptako Gourma et aujourd'hui c'est le CILSS dont Niamey a, par ailleurs, déjà abrité deux Conseils des Ministres. A chacune de ces occasions, les efforts déployés et les sacrifices consentis par le Peuple Nigérien et son Gouvernement, dans lesquels je veux voir le gage de l'indéfectible engagement du Niger dans la lutte que mènent nos pays pour se libérer de la dépendance alimentaire, ont été déterminant dans les succès enregistrés.

Je voudrais enfin, avec votre permission, remercier sincèrement toutes les personnalités qui ont bien voulu répondre à notre invitation témoignant ainsi du grand intérêt qu'elles portent à notre combat.

Ces remerciements vont en particulier à Monsieur le Représentant de la FAO, à Mme Anne de LATTRE, Chef du Secrétariat du Club du Sahel, au Représentant de l'UNSO, à Mme MORGENTHAU, Présidente du Comité International de Liaison pour le Corps de l'Alimentation (CILCA) et à M. Peter MOLT qui conduit la délégation du PNUD à cette session.

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,
Messieurs les Ambassadeurs,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs les experts,

Pour deux raisons au moins, la session qui va nous rassembler aujourd'hui et demain est d'une grande importance.

La première raison c'est que cette 13è session ministérielle est la première après Ouagadougou où, à l'occasion de leur 4è Conférence, nos Chefs d'Etat et de Gouvernement ont défini les orientations de notre Comité pour la biennie 1980/81 et notamment confirmé le caractère prioritaire de son programme de première génération. A cette 4è Conférence, des tâches précises ont été assignées aux diverses structures de notre Comité, à savoir le Secrétariat Exécutif et les Institutions Spécialisées que sont le Centre Agrhymet et l'Institut du Sahel.

Des efforts accrus dans la recherche du financement des projets et programmes, la mobilisation des aides d'urgence, la poursuite de certaines études particulières relatives à la mise en place de stocks de sécurité alimentaire, au financement des charges récurrentes des projets de développement, la mise en oeuvre des résolutions sur la politique céréalière, le renforcement de notre coopération avec les Organisations Intergouvernementales et Internationales, telles sont quelques-unes des tâches définies alors et sur lesquelles notre session devra apprécier les progrès enregistrés au cours des six derniers mois.

Anticipant quelque peu sur les débats que nous allons avoir à ce sujet, je crois pouvoir dire qu'il y a eu des progrès réels, même si des obstacles non moins réels, sur lesquels, il serait malvenu de fermer les yeux, nous empêchent présentement d'entrevoir la fin du cauchemar qu'engendrent la persistance des aléas climatiques et l'aggravation du processus de désertification.

Notre session aura pour l'essentiel, à trouver les voies et moyens les plus appropriés, y compris ceux administratifs, financiers et institutionnels, pour surmonter ces obstacles et permettre à notre Comité de remporter de nouvelles victoires.

La seconde raison pour laquelle cette session est importante, c'est qu'elle est la dernière avant la 4è Conférence du Club du Sahel qui aura lieu les 16 et17 Novembre 1980 à Koweit. Dans quelques mois, nous allons retrouver nos partenaires de la Communauté Internationale dans ce cadre de concertation et de dialogue franc par lequel le Club du Sahel s'est imposé au monde comme un instrument original de coopération. A Koweit, nous aurons à faire le bilan critique de tout ce qui a été entrepris depuis la 3è Conférence du Club tenue à Amsterdam il y a bientôt 2 ans ainsi qu'à échanger nos points de vue sur les moyens d'améliorer notre stratégie en vue de la réalisation

de l'autosuffisance alimentaire au plan régional dans les deux décades à venir. Ce ne sera point chose facile.

En effet, si l'enfant qu'il y a 4 ans, sur les rivages de l'Atlantique nous portions sur les fonds baptismaux, a beaucoup grandi, si le cercle de ceux qui veulent nous aider à travers le Club du Sahel à réaliser notre programme de réhabilitation et de développement s'est beaucoup élargi, il reste qu'aujourd'hui plus que jamais nous devons redoubler d'efforts et faire preuve de rigueur pour conserver au Club du Sahel le capital de sympathie qu'il s'est constitué et dont un témoignage éclatant est fourni par le fait même que sa prochaine réunion se tient dans un pays arabe frère.

C'est le lieu de souligner, pour s'en réjouir, le renforcement constant de notre coopération avec les Etats arabes frères, la sollicitude grandissante de ceux-ci à l'égard de nos pays. C'est le lieu de saluer aussi la décision prise par l'Organisation de la Conférence Islamique qui a adopté, lors de sa dernière session ministérielle tenue à Islamabad, une résolution tendant à l'élaboration d'un programme spécial d'assistance aux pays du Sahel. A moins de 6 mois donc de cette 4ème Conférence du Club du Sahel, il nous faut dégager les grandes lignes de ce qui constituera notre message à tous nos partenaires de la Communauté Internationale.

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,
Messieurs les Ambassadeurs,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs les experts,

Ce n'est pas à vous que j'apprendrai la gravité de la situation des pays sahéliens. Ce n'est pas à vous non plus que l'apprendrai l'urgente nécessité d'un accroissement substantiel de l'aide au développement pour accroître la production vivrière dans nos pays, mettre en valeur notre potentiel hydraulique et lutter contre la désertification. Rien qu'au cours du dernier trimestre, deux réunions importantes ont confirmé la justesse du bilan établi par notre Comité et la pertinence des objectifs qu'il s'est assignés : il s'agit d'une part du Sommet Economique de l'OUA tenu à LAGOS en avril dernier et qui a adopté un plan d'action dans lequel l'objectif d'autosuffisance alimentaire, qui est le nôtre, occupe une place centrale, d'autre part, de la Conférence organisée à NAIROBI il y a un mois par le PNUD sur la coopération technique entre pays africains qui a retenu la lutte contre la désertification comme devant être un domaine provilégié de coopération.

Notre combat rencontre donc une audience de plus en plus large et nous devons par conséquent, le poursuivre jusqu'à la victoire. Pour ce faire, nous

comme nous y invite ce panneau situé aux alentours du Pont Kennedy de Niamey et sous le signe duquel je voudrais placer notre présente session.

Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Experts,

Je ne saurais terminer cette brève allocution sans remercier, en votre non à tous et en non non personnel, Son Excellence le Colonel Seyni KOUNTCHE, Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat du Niger, Son Gouvernement et le Peuple Nigérien d'avoir bien voulu accepter que notre session se tienne à NIAMEY et de n'avoir ménagé aucun effort pour nous mettre dans des conditions les plus propices à un succès denos travaux, dont, pour part, je suis certain.

Je redis également merci à nos amis de la Communauté Internationale qui ont répondu à notre invitation et je déclare ouverte la 13ème session du Conseil des Ministres du CILSS.

Je vous remercie !

3. Message de solidarité etd'amitié de Monsieur Moussa N'GOM, Secrétaire Général de la CEAO :

Monsieur le Président du Conseil des Ministres,
Messieurs les Membres du Gouvernement du Conseil Militaire Suprême,
Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Exécutif et Cher Frère,
Mesdames, Messieurs,

Je saisis l'occasion de la tenue de la Réunion statutaire du Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter-états de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel pour apporter un message de solidarité et d'amitié à une Organisation Soeur, et avec la considération qu'il se doit pour son Conseil des Ministres dont les membres éminents sont à plus d'un titre concernés par les activités de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest.

En effet, cinq sur six Etats membres de la CEAO sont également membres du CILSS. Par ailleurs, le siège de nos deux organisations se trouve à Ouagadougou, et ces affinités ont facilité le rapprochement tout-à-fait naturel des deux Organisations qui ont des objectifs complémentaires.

C'est ainsi que par Acte en date du 27 Octobre 1978, la Conférence des Chefs d'Etat de la CEAO autorisait le Secrétaire Général à signer un Accord de coopération avec le Secrétaire Exécutif du CILSS. De son côté, le Secrétaire Exécutif du CILSS recevait mandat de la 10è Session Ordinaire du Conseil des Ministres en date du 15 Décembre 1978 de conclure un Accord de coopération avec la CEAO.

Dès le 23 Mai 1979, cet Accord était effectivement signé à Ouagadougou. Depuis cette date, les liens de coopération établis entre nos deux Institutions se sont considérablement développés pour être aujourd'hui cités comme exemplaires.

Après plusieurs rencontres au niveau des techniciens, les responsables des deux Organisations ont arrêté les principaux domaines pour lesquels, en raison de la similitude des objectifs poursuivis, il était impératif de conjuguer nos efforts. C'est ainsi qu'une collaboration étroite et permanente est déjà instaurée pour la mise en oeuvre conjointe des projets suivants :

- stockage des céréales
- énergie solaire
- lutte contre la désertificatinn
- hydraulique villageoise et pastorale
- centre de formation supérieure de gestion
- centre de recherche agronomique
- pêche
- chemin de fer transsahélien.

Cette coopération couvre donc les secteurs prioritaires des ressources stratégiques du sol, du sous-sol et de l'atmosphère.

Dans le domaine plus spécifique de la formation et de la recherche scientifique et technique, la CEAO entreprendra très prochainement avec l'Institut du Sahel une série d'actions dans le cadre d'un Accord de Coopération qui est déjà signé.

Tout ceci a été possible grâce à la disponibilité, au dynamisme et la perspicacité de celui qui a su donner au CILSS l'image de marque qui est aujourd'hui la sienne : permettez-moi de nommer notre frère et ami Aly CISSE.

Je voudrais ici, lui exprimer toute ma gratitude pour cette collaboration franche et loyale, et demander également aux Instances du CILSS, notamment du Conseil, l'appui pour les démarches communes que nous entreprendrons très

prochainement auprès des sources de financement, dans le cadre de la réalisation de nos grands projets conjoints, pour que Vive la Coopération Inter-Africaine !

III. EXAMEN DESPOINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR EN SEANCE PLEINIERE

Le Conseil a examiné en séance pléinière la plupart des points inscrits à l'Ordre du Jour (les autres ayant été examinés en huis clos) et a adopté globalement les conclusions des experts qui avaient étudié ces questions au cours de la réunion préparatoire les 18,19 et 20 Juin 1980.

On trouvera ci-après le compte rendu de cette réunion préparatoire ainsi que ses conclusions, telles qu'elles ont été adoptées par le Conseil.

1. COMPTE RENDU DE LA SEANCE D'OUVERTURE DE LA REUNION DES EXPERTS - ORDRE DU JOUR - ORGANISATION DU TRAVAIL :

Du 18 au 20 Juin 1980, s'est tenue à Niamey (République du Niger) la réunion préparatoire du 13ème Conseil des Ministres du CILSS.

Les délégués des pays membres du CILSS, les représentants des Organisations Internationales (PNUD; UNSO, FAO) et plusieurs personnalités ont assisté à la séance solennelle d'ouverture qui s'est tenue dans la salle de réunion de l'OPT sous la présidence de Monsieur SILIMANE GANOUA, Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural, représentant le Ministre du Développement Rural du Niger.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur SILIMANE GANOUA, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, a insisté sur l'importance des points inscrits à l'ordre du jour du Conseil des Ministres. En particulier, il a souligné la volonté commune des Etats membres du CILSS de lutter contre la sécheresse et de parvenir à l'autosuffisance alimentaire.

Dans sa réponse, au nom des pays membres, le Secrétaire Exécutif du CILSS, Monsieur Aly CISSE, après avoir remercié les autorités nigériennes pour toutes les dispositions prises en vue d'assurer un plein succès aux travaux, a mis l'accent sur l'importance des dossiers et le délai imparti aux experts pour les examiner.

Après la séance d'ouverture, les délégués ont élu le bureau suivant :

- Président : Monsieur SILIMANE GANOUA, de la République du Niger
- Rapporteur général : Monsieur SANOUSSI TOURE de la République du Mali.

Ils ont ensuite examiné et adopté sans amendement l'ordre du jour qui fut le suivant :

ORDRE DU JOUR DU 13è CONSEIL DES MINISTRES

1. CONTROLE DES TACHES CONFIEES AU SECRETARIAT EXECUTIF
   - 1.1. Projets et Programmes
     - 1.1.1. Etat d'avancement de certains projets
     - 1.1.2. Actions entreprises pour trouver de nouveaux financements des projets
   - 1.2. Mise en oeuvre des résolutions sur la politique céréalière
   - 1.3. Etat d'avancement de l'étude de factibilité du projet de constitution de stocks de sécurité alimentaire dans le Sahel
   - 1.4. Etat d'avancement de l'étude sur les charges récurrentes
   - 1.5. Coopération avec la CEAO en matière d'énergies renouvelables
   - 1.6. Accords de coopération avec des Organisations Interafricaines et Internationales

2. CONTROLE DES TACHES CONFIEES AUX INSTITUTIONS SPECIALISEES
   - 2.1. Centre Agrhymet de Niamey
   - 2.2. Institut du Sahel de Bamako

3. BILAN DES AIDES D'URGENCE SUITE AUX DEFICITS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 1979/1980

4. QUESTIONS ADMINISTRATIVES, INSTITUTIONNELLES ET FINANCIERES
   - 4.1. Problèmes concernant le personnel
   - 4.2. Examen des comptes de l'exercice 1979
     - 4.2.1. Comptes de l'exercice 1979
     - 4.2.2. Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 1979

5. PREPARATION DE LA 4ème CONFERENCE DU CLUB DU SAHEL PREVUE AU KOWEIT LES 16 ET 17 NOVEMBRE 1980

6. NOMINATION DU NOUVEAU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS

7. DATE ET LIEU DE LA 14ème SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

8. QUESTIONS DIVERSES

ORGANISATION DU TRAVAIL

Deux commissions de travail ont été constituées, conformément à la proposition du Secrétariat.

La Commission N° 1 : chargée de l'examen des questions techniques

1) Contrôle des tâches confiées au Secrétariat Exécutif

1.1. Projets et Programmes

1.1.1. Etat d'avancement de certains projets

1.1.2. Actions entreprises pour trouver de nouveaux financements des projets

1.2. Mise en oeuvre des résolutions sur la politique céréalière

1.3. Etat d'avancement de l'étude de factibilité du projet de constitution de stocks de sécurité alimentaire dans le Sahel

1.4. Etat d'avancement de l'étude sur les charges récurrentes

1.5. Coopération avec la CEAO en matière d'énergies renouvelables

1.6. Coopération avec les Organisations Interafricaines et Internationales

2) Contrôle des tâches confiées aux Institutions Spécialisées

2.1. Centre AGRHYMET

2.2. Institut du Sahel

La Commission N° II chargée des questions administratives, institutionnelles et financières

1.5. Coopération avec la CEAO en matière d'énergies renouvelables

1.6. Coopération avec les Organisations interafricaines et internationales

4.1. Problèmes concernant le personnel

4.2. Examen des comptes de l'exercice 1979

2 - CONCLUSIONS DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Après examen des questions inscrites à leur ordre du jour, les commissions sont parvenues aux conclusions ci-après, qui ont été globalement adoptées par le Conseil en séance pléinière (avec quelques amendements dont il est tenu compte dans le texte ci-après).

1. CONTROLE DES TACHES CONFIEES AU SECRETARIAT EXECUTIF

1.1. Projets et programmes :

Au titre de ce point, ont été examinés respectivement les dossiers :

1.1.1. Etat d'Avancement de certains Projets :

a) Production végétale

Après le résumé fait par le Secrétariat Exécutif de l'état d'avancement de l'étude de factibilité des stocks de sécurité alimentaire et du plan de transport de l'aide d'urgence, les conclusions suivantes ont été dégagées :

- le problème des stocks de sécurité alimentaire revêt une importance particulière,

- le Secrétariat Exécutif devra veiller à l'exécution correcte de l'étude,

- concernant l'étude "Plan de Transport" de l'aide d'urgence, il a été recommandé que les Etats membres fassent parvenir leurs commentaires sur les deux parties ; le Secrétariat Exécutif devra poursuivre la consultation des pays côtiers sur la deuxième partie du document.

b) pêche

Les documents présentés n'ont pas suscité beaucoup de commentaires. Cependant, la Commission a émis le voeu d'éviter la duplication avec l'INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES ET TECHNIQUES HALIEUTIQUES DE NOUADHIBOU (projet CEAO). A cet égard, le Secrétariat Exécutif a informé la commission qu'une concertation permanente avec la CEAO est instaurée et permettra d'éviter le double emploi avec l'Institut Régional des Pêches Continentales à MOPTI.

c) Elevage

Il a été porté à la connaissance de la Commission les conclusions de l'étude de Santé Animale pour l'intensification de la lutte contre les épizooties en Afrique de l'Ouest et du Centre. Par ailleurs, d'autres projets identifiés conjointement par le CILSS, la CEBV, le LIPTAKO-GOURMA et la CEAO ont fait l'objet d'une requête commune adressée au FIDA.

d) Ecologie-Forêts

Il a été présenté à la Commission l'état d'avancement des projets régionaux :

- Séminaire en DRS/CES financé par l'USAID et le FAC, exécuté en trois phases ;

- Projet Régional de Développement des Cultures Fourragères et Améliorantes en zone Soudano-Sahélienne, financé par la Suisse, exécuté par la FAO et supervisé par le CILSS. La présentation n'a pas suscité de commentaires.

e) Ressources humaines

La Commission a pris bonne note du compte rendu synthétique des activités, notamment celles qui ont trait aux études programmées pour 1980, à savoir :

- Etude sur le secteur non structuré
- Réformes du système d'éducation primaire
- Participation des populations dans les projets de culture irriguée
- Formation dans les projets de production.

La Commission a noté avec satisfaction le démarrage prochain de la dernière étude mentionnée.

f) Transport et Infrastructures

Il a été présenté à la commission les grandes conclusions de l'étude sur les dépenses d'entretien routiers au Sahel. Une mission de suivi du document provisoire a été effectuée dans les Etats en janvier 1980. La commission a recommandé que les conclusions de cette mission soient transmises aux Etats.

g) Etat d'exécution du programme CILSS de protection des Végétaux

Il a été porté à la connaissance de la commission que plusieurs volets du programme ont connu un début d'exécution au cours de la période écoulée, notamment les annexes.

"A" financé dans le cadre bilatéral,
"B" financé par l'USAID,
"C" financé par le PNUD,
"D" financé par le PNUD,
"G2" financé par les Pays-Bas.

Pour les annexes qui n'ont pas démarré ou qui connaissent des difficultés pour leur mise en oeuvre, la réunion des experts a formulé les recommandations suivantes :

a) pour l'annexe B

La Commission, après audition du Secrétaire Exécutif du CILSS et du Directeur Général de l'Institut du Sahel, a retenu que :

- le Secrétariat Exécutif du CILSS est l'agence d'exécution de l'annexe B, conformément au protocole de gestion,

- la coordination et le suivi technique sont assurés par l'Institut du Sahel,

- la commission recommande aux Ministres que dorénavant pour les projets et programmes futurs à négocier, il soit obtenu des sources de financement de tenir pleinement compte des attributions dévolues aux Institutions Spécialisées du CILSS (à ce sujet, on est prié de se reporter à la décision du Conseil prise à huis clos, voir chapitre suivant).

La mise en oeuvre totale de ce projet B connaît par ailleurs des problèmes qui handicapent l'exécution du Plan d'Opération sous-régional dans les bassins du Fleuve Niger et du fleuve Sénégal.

S'agissant du Bassin du Fleuve Niger, il subsiste des difficultés du fait du retrait du COPR (Grande-Bretagne). Le Secrétariat Exécutif est à la recherche d'un nouveau partenaire.

Pour le bassin du Fleuve Sénégal, le financement est acquis au niveau de l'USAID. Cependant, des difficultés subsistent quant à la gestion de ces fonds. A cet effet, des contacts ont été pris par le Ministre Coordonnateur du CILSS avec le Ministre Français de la Coopération afin d'assurer le démarrage de ce volet.

La réunion des experts recommande que soient poursuivis ces contacts et soient recherchés toutes les possibilités pouvant contribuer au démarrage rapide de ce volet.

La commission a pris note de l'état d'avancement et de formulation des Annexes ci-après :

D1 : lutte contre les oiseaux granivores,
D2 : recherches sur les oiseaux granivores
E : Recherches sur l'amélioration de la protection des récoltes,
F : Recherches sur l'amélioration de la lutte contre les rongeurs,
G1 : Création d'une cellule d'information en protection des végétaux,
G2 : Formation en protection des végétaux.

La Commission fait siennes les recommandations du Comité Exécutif du Programme CILSS de Protection des Végétaux réuni à Bamako du 19 au 21 Mai 1980.

F) Unité de planification

La Commission a noté que depuis le 12è Conseil des Ministres, l'Unité de Planification a été constituée et a débuté ses activités. Celles-ci se déroulent à la fois au niveau du Secrétariat Exécutif et au niveau des Etats membres.

Pour ce qui concerne le renforcement des comités nationaux et des unités nationales de planification, la Commission souligne l'urgence de trouver les financements nécessaires (cf. résolution).

1.1.2. Actions entreprises pour trouver de nouveaux financements de projets

a) Productions végétales

Le Secrétariat a fait un résumé des documents relatifs à la réunion sur le financement des cultures irriguées dans le Sahel. Les points suivants ont été abordés :

- situation actuelle des cultures irriguées
- état d'avancement du programme de 1ère génération des Etats.

1.1.2. Actions entreprises pour trouver de nouveaux financements de projets

a) Productions végétales

Le Secrétariat a fait un résumé des documents relatifs à la réunion sur le financement des cultures irriguées dans le Sahel. Les points suivants ont été abordés :

- situation actuelle des cultures irriguées
- état d'avancement du programme de 1ère génération des Etats.

Après un large échange de vues, les experts ont fait ressortir les points suivants :

1) Unité de planification

La Commission a noté que depuis le 12e Conseil des Ministres, l'Unité de Planification a été constituée et a débuté ses activités. Celles-ci se déroulent à la fois au niveau du Secrétariat Exécutif et au niveau des Etats membres de ce volet.

Pour ce qui concerne le renforcement des comités nationaux et des unités nationales de planification, la Commission souligne l'urgence de trouver les financements nécessaires (cf. résolution).

1.1.2. Actions entreprises pour trouver de nouveaux financements de projets

a) Productions végétales

Le Secrétariat a fait un résumé des documents relatifs à la réunion sur le financement des cultures irriguées dans le Sahel. Les points suivants ont été abordés :

- situation actuelle des cultures irriguées
- état d'avancement du programme de 1ère génération des Etats.

Après un large échange de vues, les experts ont fait ressortir les points suivants :

1) Unité de planification

La Commission a noté que depuis le 12e Conseil des Ministres, l'Unité de Planification a été constituée et a débuté ses activités. Celles-ci se déroulent à la fois au niveau du Secrétariat Exécutif et au niveau des Etats membres de ce volet.

Pour ce qui concerne le renforcement des comités nationaux et des unités nationales de planification, la Commission souligne l'urgence de trouver les financements nécessaires (cf. résolution).

- Le développement des cultures irriguées au Sahel est en train de prendre du retard par rapport aux objectifs fixés à OTTAWA. Pour remédier à cette situation, les experts sont convenus de mettre en oeuvre les principales conclusions de la réunion de DAKAR qui sont résumées ci-après :

- l'amélioration des études préalables aux projets futurs,
- le développement d'une politique d'actions d'accompagnement appropriée ;

(volet formation, volet recherche appliquée, volet plantations forestières irriguées),

- la mise en oeuvre d'une politique régionale d'aménagement,
- la maintenance des aménagements et le financement des charges récurrentes,
- l'intensification des actions pour accroître l'aide au financement des projets de cultures irriguées.

b) Elevage

Après avoir pris connaissance des conclusions de la réunion de l'Equipe Elevage à BAMAKO, réunion qui a eu à se pencher sur les dossiers commercialisation, santé animale, formation et communication, stratégie et suivi du projet, les experts ont mis l'accent sur la nécessité :

- d'intensifier la recherche des financements du programme Elevage,
- de mieux évaluer l'effectif du cheptel des pays membres,
- de tenir compte des plans nationaux de développement de l'élevage,
- d'étudier l'opportunité de mettre en place au niveau national des structures d'évaluation, de contrôle et d'utilisation des sous-produits agro-industriels,
- d'entreprendre une étude en zone sahélienne des espèces fourragères locales en vue de l'amélioration des écotypes fourragers sahéliens (projet de résolution).

c) Pêche

Des dossiers de projets formation et de développement de la pêche ont été formulés et seront présentés aux donateurs en juillet prochain. Le projet Mopti n'a recueilli jusqu'ici qu'une intention de l'USAID sous réserve qu'il soit reformulé avec la participation d'un autre donateur. Cette situation a été déplorée par la commission qui recommande au Secrétariat Exécutif d'intensifier la campagne de sensibilisation pour améliorer le niveau de financement des projets pêche.

d) Ecologie - forêts

Des projets concrets pour chacun des 6 programmes ont été formulés

et seront présentés aux donateurs en juillet 1980. La 2è phase du projet cultures fourragèresa été financée par la Suisse (1 400 000 $ US). La 3è phase du séminaire DRS/CES a reçu un financement complémentaire USAID. Le projet "foyers anéliorés" voltaïque a reçu une première tranche de financement RFA.

e) Ressources Humaines

Il a été recommandé que les études entreprises et programmées soient menées dans les meilleurs délais et que soit intensifiée la recherche du financement.

f) Transport et infrastructures

Les actions de l'équipe ont porté essentiellement sur l'amélioration des dossiers suivants :

- programme de réhabilitation et d'entretien des routes ; des missions seront envoyées dans les Etats pour faire le point des projets,
- étude d'une voie ferrée transsahélienne en collaboration avec la CEAO,
- renforcement des capacités nationales de planification de transport,
- étude sur les charges récurrentes de l'infrastructure routière.

g) Projets-test du Corps pour l'Alimentation

La Commission a recommandé la mise en place rapide du financement des 3 projets-test retenus et la nécessité de formuler des projets pour les autres pays membres du CILSS. A ce sujet, la commission se réjouit du fait que des actions sont envisagées pour le Niger et la Gambie. Elle a aussi noté avec satisfaction l'obtention de 10 bourses de stage au Sri Lanka et l'organisation d'un séminaire en Août 1980 au Mexique.

h) Programmation pour le 5è FED

La Commission a suivi avec intérêt la présentation des 22 projets régionaux proposés pour être présentés au financement de la CCE (Commission des Communautés Européennes) sur les fonds du 5è FED et a toutefois souhaité qu'on propose plutôt en priorité le projet régional stock de sécurité alimentaire estimé à 32 milliards de FCFA. La commission recommande au Conseil des Ministres de présenter les projets au financement du 5è FED (voir liste en annexe).

1.2. Mise en oeuvre des résolutions sur la politique céréalière

La commission a pris bonne note de la lettre adressée par le Secrétaire Exécutif aux Etats. A ce sujet, elle recommande à chaque pays de fournir le plus tôt possible les éléments demandés.

1.3. Etat d'avancement de l'étude de factibilité des projets de constitution de stocks alimentaires dans le Sahel

Cette étude est en cours d'exécution. La commission a souhaité que les conclusions soient adressées aux Etats dès que possible afin que ceux-ci fassent parvenir leurs commentaires au Secrétariat Exécutif. Le dossier Etude ...

du transport de l'aide d'urgence n'a suscité aucun commentaire particulier. Les Etats ont seulement demandé au Secrétariat Exécutif de se mettre en rapport avec les pays côtiers pour un complément d'information.

1.4. Etat d'avancement de l'étude sur les charges récurrentes

La Commission a pris note des travaux effectués et du compte rendu de la réunion de Montréal. Elle recommande au Secrétariat Exécutif d'envoyer aux Etats les conclusions de la réunion devant se tenir à Ouagadougou à la fin du mois de juin 1980. Les Etats devront en retour faire parvenir dès que possible leurs commentaires. Une concertation sur le sujet est souhaitable avant la réunion prévue en Novembre à Koweit.

1.5. Coopération avec la CEAO en matière d'énergies renouvelables

La Commission a fait siennes les conclusions de la réunion CILSS/CEAO/PNUD de coordination des programmes en énergie.

1.6. Accords de coopération avec les organisations interafricaines et internationales

Après avoir indiqué que c'est conformément aux dispositions de la Convention et du Règlement Intérieur du CILSS ainsi qu'aux directives du Conseil des Ministres que le Secrétariat Exécutif a poursuivi ses efforts pour le renforcement de la coopération avec différents partenaires, le Secrétariat Exécutif du CILSS a cité les organisations avec lesquelles le CILSS avait conclu des accords de coopération ou est sur le point d'en conclure. Il s'agit de :

- la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) ;
- l'Institut Panafricain pour le Développement de l'Afrique de l'Ouest/SAHEL,
- Conseil de l'Entente,
- Centre Interafricain d'Etudes Hydrauliques,
- L'UNESCO,
- l'O.M.S.

Pour chacune de ces organisations, le Secrétariat Exécutif a défini des domaines de coopération et indiqué qu'il s'agit en réalité de donner une impulsion nouvelle à une coopération déjà existante, en lui conférant un caractère juridique, en définissant d'autre part les principes de base, en précisant enfin les domaines essentiels et les modalités de mise en oeuvre.

La réunion des Experts a noté que ces initiatives répondent au souci de voir les différents organismes opérant dans la Région, harmoniser et coordonner leurs actions. Elle les a par conséquent encouragées.

1.7. Domaines d'intervention suggérés à la Conférence Islamique

Faisant suite à la résolution de la Conférence Islamique tenue à FEZ en Avril 1979 donnant mandat à son Secrétaire Général d'élaborer avec le CILSS un program

spécial pour le Sahel, des contacts ont été pris et ont abouti à l'identification de domaines possibles de coopération notamment :

- production végétale (stocks de sécurité, cultures irriguées...),
- hydraulique villageoise et pastorale (l'hydrogéologie et réalisation de 2000 puits en 5 ans),
- lutte contre la désertification (1 projet de reboisement par pays, projet régional faune),
- un économiste-analyste de projet, 1 secrétaire bilingue (arabe-français).

Il est à noter que la dernière réunion de la Conférence Islamique tenue à Islamabad en Mai 1980 a, au terme d'une résolution, renouvelé le mandat de FEZ à son Secrétaire Général.

La Commission recommande que le Secrétariat Exécutif du CILSS mette tout en oeuvre pour donner corps à cette coopération.

2. CONTROLE DES TACHES CONFIEES AUX INSTITUTIONS SPECIALISEES

A) Institut du Sahel

Les activités ont porté sur l'élaboration des projets de recherche, de formation et d'information en matière de production végétale, animale, d'écologie et socio-économie. La Commission a examiné favorablement le rapport de l'Institut et a retenu invité ce dernier à tout mettre en oeuvre pour le démarrage du programme/au titre de ses programmes de démarrage et de 1ère génération.

S'agissant de la coopération avec la CEAO en matière d'énergie, il a été retenu que l'Institut du Sahel animera la cellule régionale de coordination (composée de centres nationaux et régionaux).

B) Centre AGRHYMET

Le document présenté a suscité les commentaires suivants :

-le problème de réinsertion des étudiants dans la fonction publique des pays d'origine devra être examiné ;

- on devra renforcer les services nationaux d'hydrologie et de météorologie,
- il y a lieu de tout mettre en oeuvre pour assurer le recrutement de professeurs sahéliens.

3. BILAN DES AIDES D'URGENCE

Un certain nombre de corrections ont été apportées par les Etats aux différents tableaux (voir tableau ci-après).

4. PREPARATION DE LA 4è CONFERENCE DU CLUB DU SAHEL PREVUE A KOWEIT

Les Etats ont pris bonne note des informations du Secrétariat Exécutif sur la question et ont recommandé une bonne préparation et une concertation des Sahéliens

afin d'harmoniser leurs points de vue. Il a également été recommandé aux Etats de réagir dès que possible à la correspondance du Secrétariat Exécutif en date du 7 Mai 1980. Les pays doivent communiquer le plus rapidement possible toutes informations utiles avant le 1er Août 1980.

BILAN DES AIDES D'URGENCE SUITE AUX DEFICITS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 1979/1980

La Commission a pris connaissance de la très faible réaction de la Communauté Internationale vis-à-vis des différents appels suite aux importants déficits céréaliers enregistrés lors de la campagne 1979/1980.

PAYS	Besoins exprimés par les Etats		Besoins évalués par les missions multidonateurs		Réaction de la Communauté internationale
	Urgence (en T)	Sécurité (en T)	Urgence (en T)	Sécurité (en T)	(engagements fermes
Cap Vert	522 800	16 900	52 800	9 000	57 458
Gambie	33 000	à préciser	4 100	10 000	12 000
Haute Volta	18 500	34 000	-	30 000	13 382
Mali	253 996	15 000	50 000	15 000	21 213
Mauritanie	75 000	15 000	75 000	15 000	28 572
Niger	20 000 (riz)	50 000			8 000
Sénégal	280 000	70 000 T/ 6 mois	59 750	45 620	37 411
Tchad *	99 360	40 000	60 000	-	-
TOTAUX	842 646	240 900	301 650	115 620	178 036

La Commission a constaté aussi :

- l'énorme différence qu'il y a entre les besoins exprimés par les états et ceux évalués par les missions multidonateurs
- la diminution alarmante de la couverture des besoins exprimés : de 57% en 1977-78 à 43% en 1978/1979 et seulement 18,8% en 1979/1980.

Divers

La Commission des experts a enregistré la communication faite par l'UNSO qui a assisté aux travaux en qualité d'observateur. Le texte de cette communication est annexé au présent rapport.

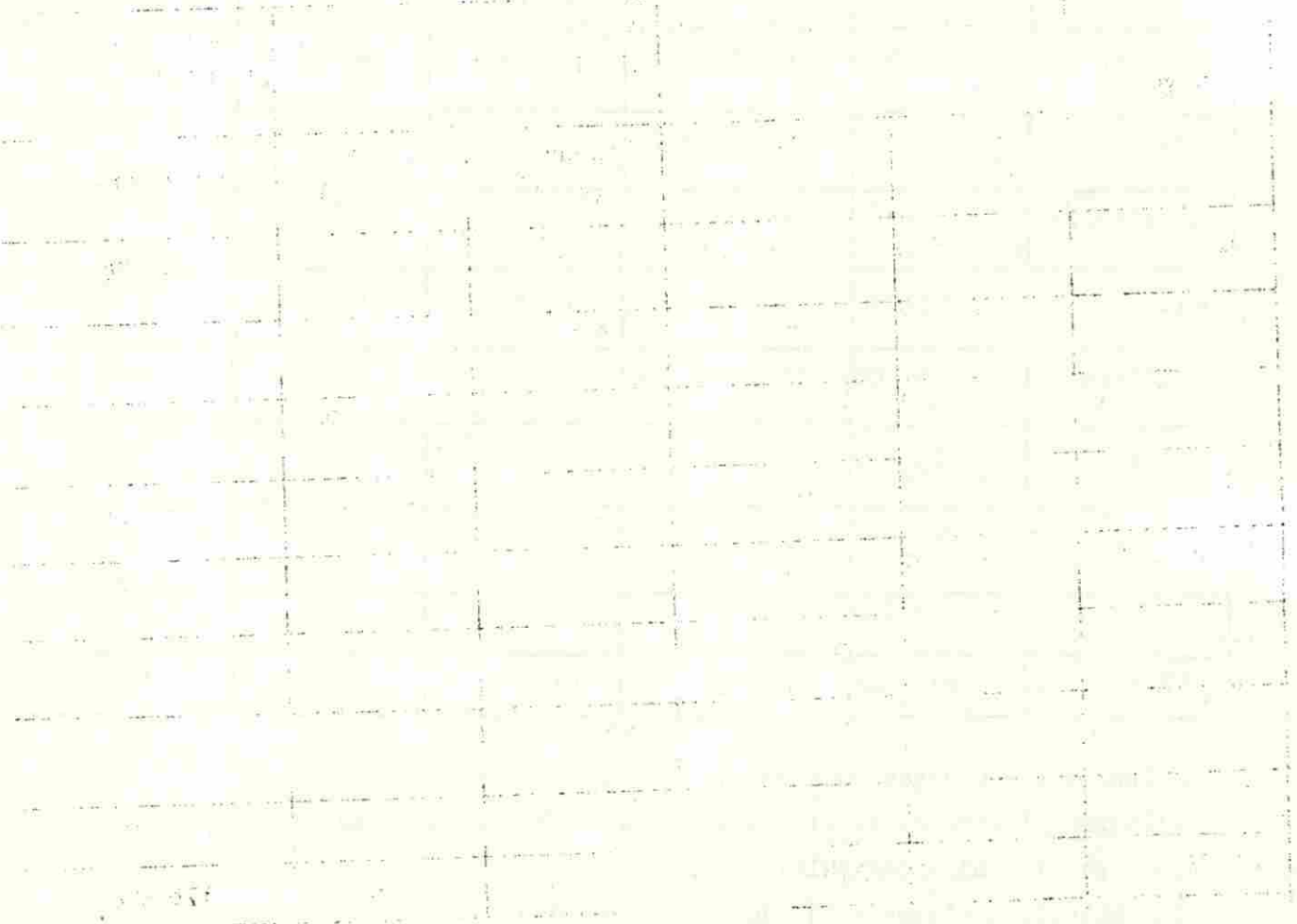

COMMISSION N° II

La Commission n° II s'est réunie dans la salle de Conférence du Centre AGRHYMET le Jeudi 19 Juin 1980 à partir de 8h. Elle a procédé en premier lieu à l'élection de son bureau. C'est ainsi que :

Messieurs SAWADOGO Omer de la Haute-Volta
et AHMEDOU OULD CHEICK EL HADRAMI de la Mauritanie
ont été respectivement désignés Président et Rapporteur.

La Commission avait à examiner l'ordre du jour suivant :

- Questions administratives, financières et institutionnelles, objet du point 4 de l'ordre du jour de la 13ème session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS.

Aussi, les participants ont-ils débattu les sous-points suivants:

A) Aspects juridiques de la coopération avec les organisations interafricaines et internationales, notamment ceux liés à la gestion des projets communs -

B) Problèmes institutionnels, administratifs et financiers qui se posent au niveau des institutions spécialisées du CILSS.

C) Problèmes concernant le personnel -

D) Examen des comptes de l'exercice 1979 -

E) Questions diverses.

La Commission a pu discuter de l'ensemble des questions inscrites à son ordre du jour. Elle a tiré les conclusions et recommandations suivantes :

A - Aspects juridiques de la coopération avec les Organisations Interafricaines et Internationales, notamment ceux liés à la gestion des projets communs -

L'introduction de ce point a été faite par le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il s'agit en effet d'un certain nombre d'actions de coopérations entre le CILSS et les Organisations Interafricaines et Internationales suivantes :

1°) Coopération avec la C.E.A.O.

Dans le cadre de l'accord de coopération qu'ils ont signé le 23 Mai 1979, le CILSS et la CEAO, soucieux d'une harmonisation et d'une coordination de leurs efforts dans le domaine des énergies renouvelables, étudient actuellement la possibilité de faire du projet de création d'un centre régional d'énergie solaire à Bamako, un projet conjoint C.E.A.O./CILSS.

Le dernier Conseil des Ministres de la CEAO ayant donné son accord pour cette approche, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'adopter une Résolution approuvant cette proposition. Il reste entendu que le Secrétariat Exécutif du CILSS et le Secrétariat Général de la CEAO devront arrêter les modalités pratiques liées à la gestion commune de ce projet ; de même qu'ils devront développer leur coopération dans ce domaine essentiel.

Par ailleurs et dans le même souci de coopération, les deux organisations ont exprimé le désir de faire des projets suivants des projets conjoints CILSS/CEAO également. Il s'agit notamment :

- du programme d'Hydraulique Villageoise et Pastorale intéressant les cinq Pays sahéliens membres à la fois des deux organisations ;

- du Centre Africain d'Etudes Supérieures de Gestion (CESAG) dont l'implantation est prévue à Dakar et qui a pour vocation de former, à partir du 3è cycle, les futurs cadres dirigeants appelés à conduire différents secteurs tant public que privé de l'économie des Etats ;

- du projet de constitution de stocks de sécurité alimentaire dans le Sahel.

Le 12è Conseil des Ministres du CILSS a déjà donné son accord pour la réalisation conjointe par le CILSS et la CEAO de cet important projet dont l'étude de factibilité a démarré le 15 Mars 1980. Le plan d'opération signé entre le CILSS et la CEAO le 4 Mars 1980 prévoit expressément que la CEAO sera associée au projet.

- Le reboisement et la lutte contre la désertification : à cet égard, le CILSS peut être associé à la réalisation des pépinières forestières et la CEAO au projet de foyers améliorés dont l'objectif est de réduire la consommation de bois de chauffe -

- De l'élevage : en matière notamment de santé animale - La CEBV, la CEAO, le CILSS et le LIPTAKO-GOURMA ont déjà adressé à cet effet des requêtes conjointes au FED et au FIDA -

- De la Pêche : Coordination et coopération en matière de formation des cadres supérieurs, entre le projet CEAO de création d'un Centre de Formation en Pêche Maritime (Implantation prévue en Mauritanie) et le projet CILSS de création d'un Centre de Formation en Pêche Continentale dont l'implantation est prévue à Mopti, au Mali -

- De la formation, en particulier l'organisation de séminaires conjoints de formation à l'instar de celui organisé par le CILSS et la CEAO, en coopération avec la Banque Mondiale sur la Gestion des Projets de Développement Rural -

- Du projet de réalisation d'une voie ferrée transahélienne : il s'agit en effet de relier, dans une première étape, DAKAR à NIAMEY en raccordant les réseaux existants -

La CEAO ayant manifesté un vif intérêt pour ce projet, il a été convenu le 24 Mai 1980 que les deux organisations conjugueraient leurs efforts pour le faire avancer.

2°) Coopération avec l'Institut Panafricain de Développement/Afrique Occidentale Sahel (IPD/AOS) -

Le CILSS a signé le 7 Mai 1980, un accord-cadre de coopération avec cet institut. Cet accord vise à favoriser l'harmonisation, la coordination et la rationalisation des actions de développement des deux organisations, de leurs politiques et programmes ainsi que des mesures de mise en oeuvre de toutes questions relevant en particulier, du développement rural intégré.

3°) La Coopération avec le Centre Interafricain d'Etudes Hydrauliques :

L'établissement de rapports spécifiques de coopération entre le C.I.E.H. et le CILSS avec ses institutions spécialisées a toujours été souhaité par les deux organisations.

Le Conseil des Ministres du C.I.E.H. a adopté le 16 Février 1978 à LOME, une Résolution invitant le Secrétaire Général à prendre contact avec le CILSS afin de définir les domaines de collaboration possibles.

Ce mandat a été renouvelé par la même instance lors de sa dernière session ordinaire tenue à BAMAKO en Janvier 1980.

C'est pourquoi, un projet d'accord-cadre de coopération CIEH/CILSS est en cours de discussion.

4°) Coopération avec l'UNESCO

Dans le but de voir l'UNESCO renforcer son assistance au CILSS dans les domaines prioritaires suivants :

- formation, éducation,
- alphabétisation fonctionnelle,
- information et communication en milieu rural,
- recherche scientifique et technique,
- technologies adaptées,
- appui au Centre AGRHYMET et à l'Institut du Sahel, le Secrétariat Exécutif du CILSS a proposé à l'UNESCO un accord-cadre de coopération dont la signature interviendra incessamment.

5°) La Coopération avec l'O.M.S.

Un accord-cadre de coopération OMS/CILSS sera signé prochainement et favorisera la coopération entre les deux organisations dans les domaines suivants :

- l'établissement de soins de base en faveur des populations les plus déshéritées ,

- la prévention contre les maladies locales les plus importantes,
- l'approvisionnement en eau potable, les mesures d'assainissement, la nutrition,
- la pharmacopée et la médecine traditionnelles

D'une manière générale, la réunion félicite le Secrétariat Exécutif et l'engage à poursuivre les démarches amorcées en vue de créer un climat de coopération fructueuse et concrète entre notre organisation et les organisations interafricaines et internationales soeurs.

B - Problèmes Institutionnels, Administratifs et Financiers qui se posent au niveau des Institutions Spécialisées -

1 - CENTRE AGRHYMET :

Les problèmes évoqués par le Centre AGRHYMET se rapportent essentiellement aux questions suivantes :

a) Sahélisation du Personnel Enseignant du Centre -

S'agissant de ce point, les participants ont insisté sur la nécessité de cette sahélisation du personnel enseignant dans la mesure où ce sont les cadres sahéliens qui sont censés mieux appréhender les réalités socio-économiques de leur propre région et peuvent donc adapter en conséquence le contenu de la formation dispensée dans ce domaine. Cependant, il apparaît impossible à l'heure actuelle, de faire supporter par les Etats les charges financières qu'implique une telle option. Aussi, faudra-t-il dans un premier temps faire appel à l'assistance extérieure pour que d'ici à l'An 1990 le recrutement des 23 cadres enseignants sahéliens nécessaires puisse être effectué et échelonné. Parallèlement, des efforts devront être consentis par nos Etats pour la prise en charge progressive des charges qui en découlent.

b) Intégration des Etudiants sortants du Centre au niveau de leurs Etats respectifs -

La Commission demande aux Etats de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer une intégration et une utilisation rationnelle et conforme au profil de leur formation, des étudiants sortants du Centre AGRHYMET de Niamey.

c) Construction de 15 Villas pour le logement du Personnel du Centre -

La Commission approuve le projet de construction des 15 villas devant servir au logement du personnel du Centre. En effet, la perception des loyers permettra de faire face à l'amortissement de l'emprunt éventuel et aux charges récurrentes.

d) Utilisation des sommes générées par la participation financière des Etudiants (à raison de 10.000 F CFA/Etudiant/mois).

Les participants ont convenu de la nécessité de budgétiser et d'affecter les recettes générées par la participation financière des étudiants à l'amélioration durable des conditions d'hébergement de ceux-ci. La Direction du Centre devra, en rapport avec le Secrétariat du CILSS arrêter les modalités pratiques de cette budgétisation.

e) Accord CILSS/OMM -

La Commission propose que la question sur l'accord CILSS/OMM soit débattue par le Conseil des Ministres (voir compte rendu du huis clos).

2 - INSTITUT DU SAHEL :

La réunion a pris bonne note de la conclusion par l'Institut de certains protocoles annexes aux accords-cadres de coopération avec certains organismes régionaux et internationaux tels que : la CEAO, l'OMS, l'IITA, etc...

De même qu'elle a pris connaissance avec satisfaction de létat d'avancement du financement de certains projets tels :

- le projet de construction du siège de l'Institut,
- le projet de formation en aménagement pastoral intégré de l'espace sahélien,
- le projet d'amélioration des mil, sorgho, niébé, maïs,
- le projet de "Service questions-réponses".

C - Problèmes concernant le Personnel -

La 12è Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS, tenue en Janvier 1980 à Ouagadougou a demandé au Secrétariat Exécutif du CILSS de procéder en collaboration avec les deux institutions spécialisées à une révision du Statut et de la grille des salaires du personnel du CILSS. Or, le projet de modification élaboré par le Secrétariat Exécutif n'ayant pu faire l'objet d'un examen préalable par le Secrétariat Exécutif et les Institutions Spécialisées, la Commission propose le renvoi de cette question à la 14ème Session ordinaire du Conseil des Ministres.

D - Examen des Comptes de l'Exercice 1979 -

Le Commissaire aux Comptes resté à Ouagadougou, n'a pas assisté à la réunion. La Commission a eu à déplorer cette absence et a demandé au Secrétariat Exécutif de tout mettre en oeuvre pour que l'intéressé soit présent à la réunion des Ministres. Toutefois, les participants ont examiné le rapport en question. Il ressort de cet examen que des lacunes subsistent encore au niveau de la comptabilité tant au point de vue de la tenue des documents comptables que de la production des pièces justificatives. La Commission demande à ce que l'attention des Responsables du CILSS soit attirée une fois de plus sur cette situation en vue d'y mettre un terme.

Le rapport du Commissaire aux Comptes ne mettant pas en cause la responsabilité de l'Agent Comptable, la réunion recommande au Conseil des Ministres de lui donner quitus de sa gestion.

E - Questions diverses -

Conformément à une recommandation faite par la 12è Session ordinaire du Conseil des Ministres, le Secrétairat Exécutif a fait part à la réunion d'une proposition d'accroissement prévisible par rapport au budget précédent du budget de l'organisation au titre de l'exercice 1981.

Après discussion de cette proposition, la Commission a recommandé les taux d'accroissement suivants qui correspondent tous à la hausse inéluctable des prix et à certains problèmes liés au démarrage des deux institutions spécialisées:

- Secrétariat Exécutif : 10 %
- Centre AGRHYMET : 15 %
- Institut du SAHEL : 15 %

soit un taux d'accroissement moyen de 13,3 % par rapport au budget précédent.

CONSIDERANT la situation budgétaire très difficile dans laquelle se trouvent la plupart des Pays membres du fait de la crise économique mondiale, le Conseil des Ministres a décidé de maintenir un taux indicatif général de 10 %, en accompagnant cette mesure d'un plus grand soin dans l'élaboration des budgets - Par ailleurs, la seule augmentation d'effectif qui est acceptée est celle concernant la sahélisation du personnel enseignant du Centre AGRHYMET.

IV - EXAMEN A HUIS CLOS DE CERTAINS POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

Au cours de sa première journée de travail, le Conseil a examiné à huis clos un certain nombre de points de l'ordre du jour. On trouvera ci-après le compte rendu de ce huis clos, tel qu'il a été fait en séance plénière par le Secrétaire Exécutif. Les sous-titres permettent de se rapporter à l'ordre du jour.

1 - Nomination du nouveau Secrétaire Exécutif du CILSS (Point 6 de l'ordre du jour)

- Le Conseil a procédé à la nomination du nouveau Secrétaire Exécutif en la personne de Monsieur SECK MANE N'DIACK, de la République Islamique de Mauritanie en remplacement de Monsieur Aly CISSE dont le mandat est arrivé à expiration.

2 - Centre AGRHYMET (Point 2.1. de l'ordre du jour)

- Le Conseil a donné son accord pour la mise en place d'un groupe de travail CILSS-OMM chargé de définir les responsabilités respectives du CILSS et de l'Agence d'Exécution dans les gestions du programme AGRHYMET en général, du Centre AGRHYMET en particulier.

- Le Conseil a approuvé le mandat assigné à ce groupe de travail par la 5è Session ordinaire du Comité Consultatif et de Coordination du Programme tenue à GENEVE les 28 et 29 Avril 1980, ainsi que le délai dans lequel ce mandat devra être rempli. L'objectif que recherche le CILSS au cours de ce dialogue, est le maintien du concensus réalisé le 20 Mars 1980 à GENEVE.

3 - Questions administratives, institutionnelles et financières (Point 4 de l'ordre du jour)

a) Règlement financier

Le Conseil a donné mandat au Secrétaire Exécutif du CILSS en collaboration étroite avec les directeurs des institutions spécialisées, et sous le contrôle du Ministre Coordonnateur, pour entreprendre dans

les meilleurs délais une étude visant à modifier le règlement financier actuel du Comité dans le but de mettre en place un système de contrôle plus opérationnel et plus régulier.

Les orientations dégagées par les Ministres pour cette réforme sont les suivantes :

1°) - Chaque Institution Spécialisée du CILSS aura son règlement financier propre tenant compte de ces activités spécifiques mais qui devrait être en harmonie avec le règlement financier du Comité ;

2°) - Un nouveau système de contrôle plus opérationnel et plus régulier de la gestion du Comité devra être mis en place. Il prévoiera :

- L'institution d'un contrôle à priori, en attendant la création d'un contrôle financier, les agents comptables auront compétence pour procéder au visa préalable des engagements ;

- L'institution d'un contrôle inoppiné pouvant intervenir à tout moment et dans tous les cas au moins deux fois par an. L'Agent comptable ou la mission chargée de ce contrôle inoppiné sera désigné par le Secrétaire Exécutif lorsqu'il s'agit de la gestion des institutions spécialisées et par le Ministre Coordonnateur lorsqu'il s'agit de la gestion du Secrétariat Exécutif.

- Le maintien du contrôle à postériori actuel exercé par le Commissaire aux Comptes désigné par le Ministre Coordinateur. Le Conseil a insisté toutefois sur le fait que le contrôle des comptes des institutions spécialisées devra désormais être exercé sur place et non plus simplement sur pièces. Le Commissaire aux Comptes devra en conséquence se rendre au siège de chacune des institutions spécialisées concernées pour vérifier les opérations de la gestion arrivée à clôture.

b) Rapports entre le Secrétariat Exécutif et les institutions spécialisées

- Dans le souci d'assurer une meilleure coordination des actions de l'organisation, notamment dans la recherche du financement des projets, le Conseil a donné mandat au Secrétaire Exécutif pour élaborer et soumettre à sa prochaine session un projet de modification aux textes existants dans le but de mieux préciser le rôle de coordination que doit exercer le Secrétaire Exécutif à l'égard des institutions spécialisées.

Ces modifications ne devront en aucun cas remettre en cause l'autonomie fonctionnelle des institutions spécialisées, autonomie sans laquelle elles ne sauraient assurer avec efficacité la mission spécifique qui leur est assignée. Les Directeurs des institutions spécialisées tiendront le Secrétaire Exécutif informé de l'objet et des résultats de toutes les missions de recherche de financement qu'ils effectuent ;

. Sur convocation du Secrétaire Exécutif, une réunion de concertation et de coordination entre le Secrétaire Exécutif et les Directeurs des institutions spécialisées se tiendra obligatoirement tous les six mois.

Le Secrétaire Exécutif a été chargé de prendre contact avec l'USAID et d'explorer les possibilités d'une modification du protocole de gestion du programme de protection des végétaux en vue du transfert de l'Unité de gestion régionale à l'Institut du Sahel de BAMAKO.

4 - Bilan des aides d'urgence (point 3 de l'ordre du jour)

Le Conseil a fait le bilan des aides reçues ou promises à la suite des appels lancés en faveur des populations touchées par la dernière sécheresse. Il a exprimé sa grave proccupation devant la lenteur et la faiblesse de la réponse de la Communauté Internationale à ces appels. Il a attiré le nouveau l'attention de la Communauté Internationale sur la situation alimentaire dramatique que connaissent des millions de paysans sahéliens qui ont déployé des efforts immenses pour produire de quoi satisfaire leurs besoins essentiels mais qui ont vu ces efforts réduits à néant.

- Le Conseil a également exprimé son inquiétude face au faible taux de réalisation des projets d'autosuffisance alimentaire en particulier des projets de productions vivrières. Il a souhaité un soutien plus conséquent de la communauté internationale aux efforts que déploient les Sahéliens pour la réalisation de ces projets, solution pour les aider à se libérer de la dépendance alimentaire.

- Le Conseil a lancé un appel spécial en faveur des refugiés Tchadiens qui ont été obligés de fuir leur patrie en raison du drame interne qui déchire ce Pays.

V - LA SEANCE SOLENNELLE DE CLOTURE

Cette séance a eu lieu à l'Assemblée Nationale, le 22 Juin à 19 Heures. Au cours de cette séance, le Conseil, les délégués de Pays membres, les représentants des organisations internationales et les personnalités invitées ont entendu la lecture du Communiqué Final, du texte de l'appel, et de la motion de remerciement, faite par le Secrétaire Exécutif, ainsi que le discours de clôture du Ministre Coordonnateur.

1 - Communiqué final

La treizième Session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est tenue les 20, 21 et 22 Juin 1980 à Niamey, République du Niger.

Les travaux se sont déroulés sous la présidence du Ministre Coordonnateur, Son Excellence Monsieur JOAO PEREIRA SILVA, Ministre du Développement Rural du Cap-Vert.

Lors de la séance solennelle d'ouverture, le Conseil a entendu l'allocution de bienvenue de Son Excellence Monsieur BRAH MAHAMANE, Ministre du Développement Rural de la République du Niger et l'allocution d'ouverture du Ministre Coordonnateur du CILSS.

Dans son allocution, le Ministre BRAH MAHAMANE a tout d'abord souhaité la bienvenue en République du Niger aux participants à la 13è Conférence des Ministres du CILSS.

Il a ensuite souligné la nécessité du renforcément de la solidarité internationale en faveur du CILSS "qui symbolise aujourd'hui la solidarité sous régionale et internationale".

La solidarité internationale, a-t-il déclaré, doit permettre de combattre la faim et la soif et de mettre les sahéliens à l'abri de la hantise des caprices de la nature ; cette solidarité doit se concrétiser par le financement régulier des projets de développement, et des stocks de sécurité alimentaire.

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre Coordonnateur a, au nom de ses collègues, remercié les membres du Conseil Militaire Suprême, le Gouvernement et le Peuple du Niger. Il a ensuite souligné l'importance de la présente session au regard des questions inscrites à son ordre du jour et en considération de ce que le 13ème Conseil se trouve être en quelque sorte la réunion ministérielle préparatoire à celle du Club du Sahel.

Il s'est félicité de l'élargissement des rapports de coopération du CILSS tant avec les organisations intergouvernementales de la sous-région qu'avec les organisations internationales.

Il a enfin placé la 13è Session du Conseil des Ministres sous le signe de l'union de tous les efforts.

Lors de cette séance, le Conseil a entendu un message de solidarité et d'amitié de Monsieur MOUSSA NGOM, Secrétaire Général de la CEAO.

Le Conseil des Ministres a poursuivi ses travaux dans la salle de Conférence du Centre d'Etude Linguistique et Historique par la Tradition Orale.

Après examen des différents points inscrits à son ordre du jour, le Conseil a pris des décisions :

- Sur le développement des cultures irriguées,

Le Conseil a marqué sa vive proccupation au regard des conclusions de la réunion de Dakar et a arrêté un certain nombre de mesures visant ce domaine.

- Sur le programme régional de protection des végétaux, le Conseil a enregistré avec satisfaction le démarrage de certains volets du programme. Il a pris les mesures nécessaires en vue du démarrage rapide des volets qui accusent du retard.

- Sur le bilan des aides d'urgence,

Le Conseil a noté avec une grande inquiétude la très faible réaction de la Communauté Internationale aux différents appels consécutifs au déficit céréalier de la campagne 1979-1980.

Il a attiré de nouveau l'attention de la communauté internationale sur la situation alimentaire dramatique que connaissent des millions de paysans sahéliens qui ont déployé des efforts immenses pour produire de quoi satisfaire leurs besoins essentiels mais qui ont vu ces efforts réduits à néant.

Le Conseil a également exprimé son inquiétude face au faible taux de réalisation des projets d'autosuffisance alimentaire en particulier des projets de productions vivrières. Il a souhaité un soutien plus conséquent de la Communauté Internationale aux efforts que déploient les Sahéliens pour la réalisation de ces projets, solution pour les aider à se libérer de la dépendance alimentaire.

- Sur le financement du Programme d'Elevage,

Le Conseil a adopté les éléments de stratégie de développement de l'Elevage dans les Pays sahéliens définis lors de la réunion de l'Equipe Elevage à BAMAKO et a arrêté un certain nombre de mesures pour promouvoir ce secteur.

- Sur l'Unité de Planification,

Le Conseil a noté avec satisfaction le démarrage de cette unité au niveau du Secrétariat Exécutif et renouvelé son appel à la Communauté Internationale, en particulier aux Pays membres du Club, pour le financement de comités nationaux et des unités nationales de planification.

- Sur le programme de projets régionaux à présenter au 5è FED,

Le Conseil a adopté un programme de 22 projets, et donné la première priorité au projet de constitution d'un stock de sécurité dans le Sahel.

-Sur la Coopération entre le CILSS et la CEAO,

Le Conseil a enregistré avec satisfaction le renforcement de la coopération entre les deux organisations.

Il a adopté les conclusions de la réunion tenue entre celles-ci sur les énergies renouvelables et marqué son approbation pour l'exécution conjointe des projets et programmes identifiés.

- Sur la coopération avec les autres organisations internationales et intergouvernementales,

Le Conseil s'est félicité des progrès enregistrés et plus particulièrement des contacts établis avec l'Organisation de la Conférence Islamique qui a donné mandat à son Secrétaire Général d'établir, en coopération avec le CILSS, un programme spécial de développement pour le SAHEL.

- Sur le financement des projets-test du corps pour l'alimentation,

Le Conseil a invité le Secrétaire Exécutif à rechercher activement le financement des trois projets-test existants et à élaborer d'autres projets-test pour l'ensemble des Pays membres.

- Sur le Centre AGRHYMET,

Le Conseil a approuvé le plan de sahélisation progressive du personnel enseignant,

Il a par ailleurs donné son accord sur la mise en place d'un groupe de travail CILSS-OMM chargé de définir les responsabilités respectives du CILSS et de l'Agence d'exécution dans les gestions du programme AGRHYMET en général, du Centre AGRHYMET en particulier.

- Sur le règlement financier,

Le Conseil a donné mandat au Secrétaire Exécutif du CILSS pour entreprendre en collaboration étroite avec les Directeurs des institutions spécialisées, et sous le contrôle du Ministre Coordonnateur, dans les meilleurs délais une étude visant à modifier le règlement financier actuel du Comité dans le but de mettre en place un système de contrôle plus opérationnel et plus régulier. Il a pour ce faire dégagé les les orientations nécessaires.

- Sur la coordination des activités du Comité,

Dans le souci d'assurer une meilleure coordination des actions de l'organisation notamment dans la recherche du financement des projets, le Conseil a donné mandat au Secrétaire Exécutif pour élaborer et soumettre à sa prochaine session un projet de modification aux textes existants dans le but de mieux préciser le rôle de coordination que doit exercer le Secrétaire Exécutif à l'égard des institutions spécialisées. Il a donné à ce sujet des directives précises.

- Quitus à l'Agent Comptable,

Le Conseil des Ministres a donné quitus à l'Agent Comptable pour sa gestion au titre de l'exercice 1979.

- Appel en faveur des refugiés Tchadiens,

Le Conseil a lancé un appel spécial en faveur des refugiés Tchadiens qui ont été obligés de fuir leur Patrie en raison du drame interne qui déchire ce Pays.

- Nomination,

Le Conseil a procédé à la nommination du nouveau Secrétaire Exécutif en la personne de M. SECK MAME N'DIACK, de la République Islamique de Mauritanie en remplacement de Monsieur Aly CISSE dont le mandat est arrivé à expiration.

- Félicitations

Le Conseil a chaleureusement félicité Monsieur Aly CISSE Secrétaire Exécutif sortant pour le travail remarquable qu'il a accompli au cours de son mandat, et pour le résultat très positif de son action.

Le Conseil a également pris note de l'état d'exécution des différentes autres tâches confiées au Secrétariat Exécutif et aux Institutions spécialisées et notamment :

- de l'état d'avancement du financement du programme Pêche,
- de l'état d'avancement des projets régionaux du Secteur Ecologie-Forêts,
- de l'état d'exécution de l'étude sur le projet de stock de sécurité et de l'étude sur le transport de l'aide d'urgence,
- de l'état d'avancement de l'étude sur les charges récurrentes,
- de la mise en oeuvre des résolutions de la politique céréalière,
- de l'état d'élaboration des projets de recherche, de formation et d'information scientifique et technique, et de la situation de leur financement,

-

- de l'état d'avancement des études concernant le secteur des Ressources Humaines.

Le Conseil a par ailleurs entendu une communication faite par le Représentant de l'UNSO sur ses activités depuis le 12è Conseil des Ministres. Il a félicité l'UNSO pour les résultats acquis en matière de financement des projets et l'a encouragé à poursuivre ses efforts en coordination avec les autres organisation chargées de la recherche de financement des projets.

Le Conseil a également entendu une communication du représentant du Secrétariat du Club du Sahel sur ses activités depuis le 12è Conseil des Ministres. Il a félicité le Secrétariat du Club du Sahel pour ses efforts en faveur du CILSS et pour sa collaboration étroite avec le Secrétariat Exécutif.

Le Conseil a félicité le Secrétariat Exécutif et les Institutions Spécialisées pour la qualité des dossiers proposés en vue de la session.

Il a félicité également les Experts pour l'Excellent travail accompli lors de l'examen des dossiers.

Le Conseil s'est félicité de l'atmosphère franche et cordiale qui présidé à ses travaux.

Il a décidé de tenir sa prochaine session à PRAIA au Cap-Vert en Décembre 1980.

Fait à Niamey, le 22 Juin 1980

LE CONSEIL

2 - APPEL EN FAVEUR DES REFUGIES TCHADIENS

Le 13ème CONSEIL DES MINISTRES DU CILSS

- CONSIDERANT la situation particulièrement préoccupante des populations Tchadiennes en général et des réfugiés tchadiens en particulier,

LANCE UN APPEL pressant à la Communauté Internationale pour qu'elle apporte aux réfugiés tchadiens l'aide dont ils ont besoin pour faire face à la situation dramatique dans laquelle ils vivent.

INSISTE sur la nécessité d'appuyer les efforts des Pays qui accueillent ces réfugiés.

3 - MOTION DE REMERCIEMENT

Le Ministre du Développement Rural des Iles du CAP-VERT,

Le Ministre du Transport et des Communications des Iles du CAP VERT,

Le Ministre de l'Agriculture et des Ressources Naturelles de la GAMBIE,

Le Ministre du Développement Rural de la HAUTE VOLTA,

Le Ministre du Développement Rural du MALI,

Le Ministre du Développement Rural de la MAURITANIE,

Le Secrétaire d'Etat aux Eaux et Forêts du SENEGAL,

Expriment leur profonde gratitude et leurs sincères remerciements à Son Excellence le Colonel SEYNI KOUNTCHE, Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat du NIGER, au Gouvernement et au Peuple du NIGER pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité si généreuse qui leur ont été réservés ainsi que pour toutes les dispositions prises qui ont permis le bon déroulement de leurs travaux.

Fait à NIAMEY, le 22 Juin 1980

LE CONSEIL

4 - DISCOURS DE CLOTURE DU MINISTRE COORDONNATEUR

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des Organisations Intergouvernementales et Internationales,

Honorables Invités,
Messieurs les Délégués,

Mesdames, Messieurs,

Nous voici au terme de la treizième session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS. Je crois pouvoir affirmer que le pari que nous avions fait à l'ouverture de notre session, nous l'avons gagné :

- d'abord parce que, malgré la complexité des questions que nous avions à examiner, nous avons pu parvenir très rapidement à un accord sur l'ensemble des points inscrits à notre ordre du jour ;

- ensuite parce que, comme à l'accoutumée, nos débats se sont déroulés dans cette atmosphère de sérénité, de franchise et de compréhension qui est devenue une des marques distinctives de notre Organisation.

Le succès de nos travaux, nous le devons, Chers collègues et Amis, en premier lieu aux dispositions prises par le Gouvernement de la République du Niger pour nous mettre dans les meilleures conditions de travail, tout au long d'un séjour que beaucoup d'entre nous auront trouvé sans doute bref, trop bref même, tant sont nombreux et forts les liens qui rattachent la plupart d'entre nous au peuple de ce pays frère.

Le succès de nos travaux, nous le devons en second lieu au travail fourni par le Secrétariat Exécutif et nos Institutions Spécialisées ainsi que nos experts qui, trois jours durant se sont penchés sur les volumineux dossiers de notre session, avec un sérieux dont je voudrais, en votre nom à tous, les féliciter et qui nous a grandement facilité la tâche.

Mais par dessus tout peut-être, nous devons le succès de nos travaux à la détermination des uns et des autres à oeuvrer ensemble, n'ayant en vue que l'intérêt de nos populations, l'intérêt de nos agriculteurs, de nos pasteurs, de nos pêcheurs dont le courage et l'ardeur au travail face à l'hospitalité de la nature constituent pour nous la plus grande raison d'espérer.

Chers Collègues,

Nous avons, au cours de la présente session, pris des décisions importantes qui assignent au Secrétariat Exécutif et aux Institutions Spécialisées du CILSS des tâches nouvelles. Pour l'exécution de ces tâches, les structures de notre Comité auront besoin de l'appui de chacun d'entre vous, de chacun d'entre nous.

La clé du succès réside avant tout dans la mobilisation de nos propres énergies. Elle est aussi dans le renforcement de notre solidarité dans le raffermissement de notre coopération avec la Communauté Internationale dans le cadre du Club du Sahel.

Chers Collègues,

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer cette allocution sans, en votre nom à tous, rendre un hommage particulièrement mérité à Monsieur Aly CISSE dont le mandat de Secrétaire Exécutif arrive à expiration avec notre présente session. L'homme qui va nous quitter a pris une part inestimable dans les succès enregistrés par notre Comité au cours des trois dernières années pendant lesquelles il en a dirigé le Secrétariat Exécutif.

Ainsi, voudrais-je lui dire en votre nom à tous et en mon nom personnel, combien nous avons apprécié son sens de l'effort, de l'organisation et de la méthode, égalé seulement par sa profonde modestie et son sens élevé de l'humain qui ont forcé le respect de tous nos partenaires.

Chers Collègues,

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Dans six mois, nous nous retrouverons pour la quatorzième session du Conseil des Ministres du CILSS. Entre temps, l'hivernage sera passé. Je forme le voeu qu'il soit clément dans chacun de nos Pays.

Pour terminer, je voudrais vous remercier tous pour votre participation positive à nos travaux.

A ces remerciements, je voudrais associer les interprètes et traducteurs, et les secrétaires pour le travail colossal accompli pendant toute la session. Je remercie également tous nos amis de la Communauté internationale.

Aux uns et aux autres, je souhaite bon retour dans leurs pays respectifs et donne rendez-vous dans six mois à PRAIA pour la quatorzième session ordinaire du Conseil des Ministres.

Je déclare close la treizième session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS.

JE VOUS REMERCIE !

VI - A N N E X E S

On trouvera ci-après annexé :

1 - Le texte des 3 résolutions du Conseil des Ministres.

2 - La communication du représentant de l'UNSO

3 - La communication de Madame A. de LATTRE, Chef du Secrétariat du Club du Sahel

4 - La liste des 22 projets retenus pour le 5ème FED

5 - La liste des participants

Annexe 1

RESOLUTION N° 1/CM/13

RESOLUTION RELATIVE AU FINANCEMENT DES COMITES NATIONAUX CILSS ET AUX UNITES NATIONALES DE PLANIFICATION

LE CONSEIL DES MINISTRES,

- CONSIDERANT l'importance que revêt le fonctionnement des Comités Nationaux du CILSS et des Unités Nationales de Planification pour l'élaboration, l'exécution, la gestion et le suivi des projets;

- CONSIDERANT l'effort particulier que devra consentir le CILSS pour la mise en oeuvre des actions relevant de ces structures,

- RAPPELANT sa Résolution n° 2/CM/12 prise sur le même objet,

°° LANCE A NOUVEAU SON APPEL auprès de la Communauté Internationale, en particulier les Pays et organismes membres du Club du SAHEL pour le financement des Comités Nationaux et des Unités Nationales de Planification -

---

Annexe 1

RESOLUTION N° 2/CM/13

RESOLUTION RELATIVE AU PROGRAMME D'ELEVAGE

LE CONSEIL DES MINISTRES DU C.I.L.S.S.,

réuni en sa 13ème Session Ordinaire les 20 et 21 Juin 1980 à NIAMEY, République du Niger,

Après avoir pris connaissance des résultats des travaux de la Réunion des Experts de l'Elevage des Pays Sahéliens tenue à BAMAKO du 18 au 20 Mars 1980,

- CONSIDERANT que l'élevage constitue une des activités essentielles des pays sahéliens ;

- CONSIDERANT que seul un changement important des systèmes actuels de production permettra de parvenir à l'amélioration de la production animale ;

- CONSIDERANT les observations et les amendements formulés par les Experts de l'Equipe Elevage à sa réunion de BAMAKO, du 18 au 20 Mars 1980 ;

- CONSIDERANT le retard important constaté dans la mise en oeuvre des projets dans le secteur de l'élevage et conformément aux décisions des Chefs d'Etat à la réunion de BANJUL du 12 au 21 Décembre 1977 ;

°° ADOPTE le dossier concernant les "Elements de Stratégie de Développement de l'élevage dans les Pays sahéliens" ;

°° LANCE UN APPEL à la Communauté Internationale pour une augmentation des interventions financières dans le secteur de l'Elevage et ce, en tenant compte des spécificités de chaque pays ;

°° DONNE MANDAT au Secrétaire Exécutif pour la mise en oeuvre des recommandations pertinentes des Experts de l'Equipe Elevage et en collaboration avec les Pays du CILSS.-

Annexe 1

RESOLUTION N° 3/CM/13

RESOLUTION RELATIVE A LA COOPERATION CILSS/CEAO

LE CONSEIL DES MINISTRES,

CONSIDERANT l'accord cadre de coopération du 23 Mai 1979 passé entre le Secrétariat Exécutif du CILSS et le Secrétariat Général de la C.E.A.O. ;

CONSIDERANT les contacts pris entre ces deux organismes en matière d'énergies renouvelables et d'hydraulique villageoise et pastorale ;

CONSIDERANT les autres domaines d'action conjointe identifiés par les deux Secrétariats, à savoir : les production végétales, l'élevage, le stock de sécurité, la pêche, les transports, la lutte contre la désertification, la formation ;

ADOPTE les conclusions de la réunion CILSS/CEAO sur les énergies renouvelables ;

APPROUVE l'exécution du projet CRES conjointement par le CILSS et la CEAO ;

APPROUVE l'exécution du programme d'hydraulique villageoise et pastorale conjointement par le CILSS et la CEAO ;

DONNE MANDAT au Secrétaire Exécutif de poursuivre les actions dans les autres domaines identifiés afin d'intensifier la coopération entre le CILSS et la CEAO.

Annexe II

COMMUNICATION DU REPRESENTANT DE L'UNSO

Le Représentant de l'UNSO a fait le point des Résultats acquis en matière de mobilisation des Ressources pour la mise en oeuvre des Projets Prioritaires depuis Janvier 1980.

LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

FONDS MOBILISES PAR L'UNSO JANVIER - JUIN 1980

TITRE DE PROJET	FINANCEMENT ACQUIS F CFA	REMARQUES
. Plan Energétique	46.800.000	UNSO/BIRD
. Séminaire lutte contre Désertification (Mauritanie)	8.000.000	
. Statistiques Agricoles et Avifaune - (Mauritanie)	120.000.000	
. Brigade de Barrages (Mau.)	200.000.000	UNSO/PNUD
. Protection Pâturages Sud-est (Mauritanie)	100.000.000	
. Ceinture Verte Niamey, (Niger)	20.000.000	UNSO/PNUE
. Pêche Continentale (Sénégal)	100.000.000	
. Reboisement Région GAO, (Mali)	(40.000.000)	Discussions en cours
. Reboisement Région Saponé (Haute-Volta)	(40.000.000)	" " "

LUTTE CONTRE LA SECHERESSE

FONDS MOBILISES PAR L'UNSO JANVIER - JUIN 1980

. CV I 101/102 Ressources Eaux Cap Vert	120.000.000	
. Formation volet AGRHYMET, (Gambie)	7.400.000	
. MALI 101/2 Route Secondaire Didiéni-Goumbou (Mali)	280.000.000	en cours négociations
. MAU 401 Route Secondaire M'Bout-Délibaby, (Mauritanie)	400.000.000	
NER 184 Aménagement Birni Nkonni (Niger)	200.000.000	
. NER 802 Outillage agricole Niger	120.000.000	
. SEN 401 Route Secondaire DJIPERE-JOAL	200.000.000	

Annexe III

COMMUNICATION DE MADAME A. DE LATTRE, CHEF DU SECRETARIAT DU CLUB DU SAHEL

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,

Je voudrais faire un très bref rapport sur nos activités avec le Secrétariat Exécutif du CILSS depuis le mois de Janvier 1980.

Pour sensibiliser les sources de financement aux projets des Etats Sahéliens, nous avons organisé deux réunions importantes :

.. une réunion sur le développement des cultures irriguées qui a montré que les sources de financement entendent poursuivre leur effort dans ce secteur et à l'occasion de laquelle le Secrétariat du CILSS a été sollicité pour organiser une réunion à l'Office du Niger lorsque la Banque Mondiale aura terminé ses travaux et une réunion sur les périmètres irrigués en Mauritanie lorsque le schéma Directeur d'Aménagement sera terminé ;

..une réunion sur les projets de reboisement et de pêche se tiendra à l'OCDE. les 2 et 3 Juillet 1980. Pour cette rencontre, le Secrétariat du Club a aidé le CILSS à préparer 22 fiches d'identification détaillées pour les projets forestiers et dix fiches d'identification pour les projets de pêche. Ceci, comme vous pouvez l'imaginer, a représenté un travail très lourd qui a requis la collaboration de nombreuses sources de financement qui ont répondu très généreusement à nos requêtes.

Pour améliorer la stratégie de développement du Sahel, nous avons effectué un travail très approfondi sur l'élevage auquel ont collaboré des donateurs et de nombreux experts sahéliens. Les uns et les autres ont reconnu la valeur de l'étude sur l'élevage dans le Sahel dont il convient de souligner le caractère opérationnel. Cette étude peut être un guide tant pour les services concernés par l'élevage que pour les bailleurs de fonds. Elle doit faciliter des investissements croissants dans le secteur de l'élevage.

Pour mieux comprendre les problèmes de politique économique qui peuvent mettre un obstacle au progrès, nos Secrétariats ont mis au point un programme de travail sur la politique céréalière et pratiquement terminé l'étude sur les dépenses de fonctionnement des projets de développement. Cette étude, comme les travaux en cours sur la politique céréalière, apporte beaucoup d'idées nouvelles : elle fait des propositions pour l'action qui concernent tous les partenaires engagés dans le développement du Sahel.

pour participer à la sensibilisation de tous ceux qui peuvent soutenir les efforts de vos Gouvernements, nous avons discuté avec le Fonds de Koweit pour le Développement Economique Arabe, la possibilité d'organiser à Koweit la prochaine Conférence du Club du Sahel. Mr AL HAMAD, Directeur Général du Fonds de Koweit pour le développement Economique Arabe a donné son accord au nom de l'Etat de Koweit pour recevoir la Conférence les 16 et 17 Novembre prochains et pour prendre à la charge du Fonds toutes les dépenses que représenteraient pour les autorités du Sahel la participation à cette conférence.

Je me félicite personnellement de cette invitation car il me semble important que les institutions financières de l'OPP comprennent mieux les problèmes de développement du Sahel et que certaines grandes affaires puissent avancer à la cadence souhaitable. J'ajouterai que l'OCDE a organisé du 18 au 20 Juin 1980 une réunion qui a rassemblé tous les Pays de l'OCDE et les institutions de financement arabes et qui portait sur le développement de l'Afrique. A cette réunion, le Club du Sahel a été distingué comme un modèle de coopération et plusieurs représentants des institutions arabes ont déclaré que les Pays du CILSS auraient une priorité pour l'aide au développement.

Messieurs les Ministres,

Les activités en cours ne nous empêchent pas de penser à l'avenir. Nous partageons vos inquiétudes sur la situation politique, économique et financière, mais les temps difficiles doivent être plus que jamais des temps pour l'action, et je voudrais vous assurer que nous redoublerons d'efforts pour que le Sahel demeure une zone prioritaire pour l'aide au développement.

Annexe IV

LISTE DES 22 PROJETS RETENUS POUR ETRE PROPOSES AU FINANCEMENT DU 5ème FED

Production Végétale

1 - Actions d'appui aux Etats membres pour l'élaboration et la mise en oeuvre de leurs politiques céréalières et de leurs plans alimentaires

2 - Actions de promotion de la transformation industrielle et artisannale des céréales traditionnelles et leurs dérivés en vue de la consommation en milieu urbain.

3 - Projet régional d'amélioration des mil-sorgho-niébé (2ème phase)

4 - Programme régional d'expérimentation sur le blé

5 - Projet de recherche sur les systèmes de production basés sur l'irrigation en zone sahélienne

6 - Projet de renforcement des études et recherches sur les systèmes de production en cultures pluviales.

7 - Projet régional de formation pour la protection des végétaux dans les pays du CILSS (volet A : formation des cadres supérieurs -)

Commercialisation - stockage des céréales

8 - Projet de constitution d'un stock de sécurité d'urgence aux niveaux national et régional dans le Sahel.

Elévage

9 - Projet d'intensification de la lutte contre les épizooties en Afrique de l'Ouest et du Centre

10 - Projet de restauration des pâturages sahéliens par le travail du sol

11 - Projet de recherche sur la pathologie des petits ruminants

12 - Projet de formation en aménagement pastoral intégré au Sahel (volet B : formation permanente/cadres moyens).

P ê c h e

13 - Projet de développement de la commercialisation des produits de la pêche maritime entre les Etats Membres

14 - Projet de création d'un Institut des pêches continentales du Sahel à Mopti

Ecologie-Forêts

15 - Projet d'aménagement intégré des ressources naturelles renouvelables dans le Sahel.

16 - Projet de conservation des sols

Ressources humaines

17 - Projet de renforcement des Ecoles Inter-Etats d'Ingénieurs de l'Equipement Rural (EIER) et de Techniciens supérieurs de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural (ETSHER)

Planification-Coordination Générale/Aménagement du territoire

18 - Projet d'amélioration des instruments de diagnostic permanent dans l'élevage et l'agriculture

19 - Projet d'appui logistique et technique à l'Institut du Sahel (dont construction institut)

20 - Projet d'appui logistique et technique au Secrétariat Exécutif du CILSS

21 - Projet d'amélioration de la coordination en matière d'aménagement des grands bassins de la sous région.

22 - Projet d'appui aux comités nationaux du CILSS et aux Unités Nationales de planification des pays membres.

Annexe V

Liste des participants

I PAYS MEMBRES

CAP-VERT

Son Exellence
JOAO PEREIRA E. SILVA
Ministre du Développement Rural
Ministre Coordonnateur du CILSS

Son Excellence
HERCULANO VIEIRA
Ministre des Transports et des Communications
Chef de la Délégation du Cap-Vert

M. JORGE MIRANDA ALFAMA
Inspecteur Général au Ministère du
Développement Rural

M. ANTONIO PIRES
Conseiller Spécial du Ministre
Coordonnateur et Correspondant
National du CILSS

M. ANTONIO A. SABINO
Ministère du Développement Rural

GAMBIE

Honorable JERREH L.B DAFFEH
Ministre de l'Agriculture et des
Ressources Naturelles

Dr WALLY SALIEU M'DOW
CILSS Secretary Coordinor (President Office)

M. DAVID T. DAVIES
Accountant General
Ministry of Finances and Trade

M. EDI NJIE
Director Department of Hydro-
meteorological Services

.../...

HAUTE-VOLTA

Son Exellence
PALE WELTE ISSA
Ministre du Développement Rural

M. OMER SAVADOGO
Correspondant National du CILSS

M. SYLVESTRE OUEDRAOGO
Directeur de l'Environnement

M. OUALA A. KOUTIEBOU
Directeur Adjoint des Travaux Publics

MALI

Son Excellence
N'FAGNANAMA KONE
Ministre du Développement Rural

M. OUEDJI DIALLO
Correspondant National CILSS

M. MAMADOU FATOGOMA TRAORE
Directeur Général de l'IER

M. MAMADOU HAIDARA
Conseiller Technique à la Présidence

M. SANOUSSI TOURE
Inspecteur Finances et Commerce

MAURITANIE

Son Excellence
MOHAMED OUED AMAR
Ministre du Développement Rural

M. AHMEDOU OULD CHEICK EL HADRAMI
Correspondant National du CILSS

M. MOHAMED BOCOUM
Directeur O. N. C.

.../...

NIGER

Son Excellence
BRAH MAHAMANE
Ministre du Développement Rural

M. SILIMANE GANOUA
Secrétaire Général, Ministère du
Développement Rural

M. HALILOU ABDOU
DAF Ministère du Développement Rural

M. ISSOUFOU IBRAHIM
Chef de Cabinet
Ministère des Finances

M. MOUSSA SALEY
Directeur de l'Agriculture

M. SEINI ALI
Directeur du Génie Rural

M. AHMOUD RHOUSMANE
Ministère du Plan

M. TIEMOGO IBRAHIM
Directeur BEPRO

M. GOUMANDAKOYE MOUKEILA
Directeur Adjoint EFC

M. EL HADJ OUSMANE
Adjoint au Chef de Section Vulgarisation
Agricole

Dr ABDOU NABABA
Directeur Adjoint de l'Elevage

SENEGAL

Son Excellence
CISSOKO CHEICK ABDOUL KHADRE
Secrétaire d'Etat aux Eaux et Forêts

M. FALILOU M BACKE GUEYE
Correspondant National du CILSS

M. LATYR NDIAYE
Directeur des Etudes, des Méthodes et du Plan
DGPA/MDR

.../...

TCHAD

M. MBAIBIKEL N'GAR YRA
Directeur de la Lutte contre
les Calamités Naturelles

II SECRETARIAT EXECUTIF ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

Secrétariat Exécutif

M. ALY CISSE
Secrétaire Exécutif

Dr SEYDOUX TRAORE
Directeur des Projets et Programmes

M. JEROME MADINGAR
DAF

M. ABBA MOUSSA
Directeur ONG

M. MADY KEITA
Directeur UGR

M. JANES GREY JOHNSON
Directeur DDI

M. MOHAMED EL HAFED OULD KAIRY
Agent Comptable

M. MALICK BAYILI
Agent Comptable Caissier

Dr MOULAYE DIALLO
DPP

Dr BARRY SITTA
DPP

Dr SAMOU SANGARE
DPP

M. ALIOUNE SALL
DPP

M. DANIEL MERTINET
DPP

M. MAX RAYMOND
DPP

M. BADOLO PIERRE
DPP

.../...

Annexe V

Institut du Sahel

M. NALLA OUMAR KANE
Directeur Général

M. JEAN PARE
Conseiller Juridique

M. MADY KONATE
DAF

M. SIDIBE OUSSEINI
Chef Département Recherche

Centre Agrymet

M. N'DIAYE M'BAYE
Directeur Général

M. MWABANYOL KEITORO
DAF

III INVITES

C E A O

M. MOUSSA N'GOM
Secrétaire Général

C I L C A

Mme MORGENTHAW
Présidente du CILCA

M. JIMENEZ

CLUB DU SAHEL

Mme DE LATTRE
Chef du Secrétariat du Club

M. BOURGOIGNIE

F A O

M. RENTJENS

O M M

M. SCHNEIDEN
Directeur Adjoint de l'OMM

P N U D

M. PETER MOLT
Représentant Résidant du
PNUD à Ouagadougou

U N S O

M. ARBA DIALLO
Chef du Bureau Régional

M. WILLIAM E. GAYMON
Chef du Bureau Régional Adjoint

M. JANE

IV INTERPRETES

M. HERVE SONGRE
CILSS

Mme ALTHEA BILL
NIAMEY

V TRADUCTEURS

DAN-NANA SAMAILA
Directeur Traduction
Presse-Documentation
Ministère des Affaires Etrangères
NIAMEY - Niger

NESTOR LEANDRE SESSOU
Chef de Division (DTPD)
Ministère des Affaires Etrangères
NIAMEY - Niger